SUJET BLANC NON OFFICIEL

CAP (Métiers du football)

Enseignement moral et civique : cohésion et diversité

Édition 2026

Sujet d'entraînement rédigé par FormaV. Il n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale. Les entreprises et les données qu'il contient sont fictives.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Football, veuillez visiter : capfootball.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

MÉTIERS DU FOOTBALL

ÉDITION 2026

ÉPREUVE EG1 : FRANÇAIS ET HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Coefficient : 3 Durée : 2 heures

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Analyse critique de documents historiques (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Territoires, mobilités et accès aux services (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Enseignement moral et civique : cohésion et diversité (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : ASSOCIATION SPORTIVE HORIZON FOOTBALL, SAINT-DENIS, SEINE-SAINT-DENIS

Vous êtes joueur ou joueuse au sein d'une structure sportive qui accueille des jeunes licenciés de différents âges, origines, milieux sociaux et niveaux de pratique. Le club souhaite renforcer la cohésion de ses équipes et prévenir les discriminations dans les activités sportives.

À partir des documents fournis, vous présentez une analyse organisée. Vous répondez aux questions en mobilisant les repères historiques, géographiques et civiques nécessaires. Votre intervention doit s'appuyer sur les documents, employer un vocabulaire précis et distinguer les faits établis des opinions personnelles.

Le candidat dispose de 5 minutes de préparation et de 10 minutes de présentation et d'échange avec la commission.

PARTIE 1 : Analyse critique de documents historiques (9 points)

Construire et exprimer une argumentation historique à partir de documents

À l'aide des documents 1 et 2 du DT 1, montrez comment les principes de liberté et d'égalité des droits se construisent dans l'histoire politique française. Vous devez présenter le contexte de production des documents, les confronter et porter un regard critique sur leur contenu et leur portée.

1.1 (2 points) Présentez le document 1 en indiquant sa nature, sa date, son auteur ou son institution d'origine et le contexte historique dans lequel il a été adopté.

1.2 (2 points) Relevez dans les documents 1 et 2 deux principes communs relatifs aux droits et aux libertés. Citez précisément les expressions qui justifient votre réponse.

1.3 (2 points) Complétez le tableau du DR 1 en confrontant les deux documents selon leur date, leur auteur ou institution, le principe affirmé et une limite de leur portée.

1.4 (3 points) Expliquez pourquoi ces textes constituent des références importantes pour la République française, tout en montrant qu'un texte de droit ne suffit pas à faire disparaître immédiatement les inégalités et les discriminations dans la société.

PARTIE 2 : Territoires, mobilités et accès aux services (7 points)

Analyser des données géographiques et expliquer des contrastes territoriaux

Le développement d'une pratique sportive dépend notamment de l'accès aux équipements, des mobilités et des caractéristiques sociales des territoires. À partir du tableau du DT 2, analysez les écarts entre trois territoires fictifs construits à partir de données comparables.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2.1 (3 points) Comparez les territoires A, B et C en utilisant au moins trois indicateurs du tableau. Présentez deux contrastes territoriaux précis et indiquez le territoire qui paraît le mieux doté en équipements sportifs de proximité.

2.2 (2 points) Complétez le tableau du DR 1 en classant les territoires A, B et C du plus élevé au plus faible pour le nombre d'équipements sportifs de proximité pour 10 000 habitants.

2.3 (2 points) Expliquez en quoi les mobilités et l'implantation des équipements peuvent favoriser ou limiter l'accès des jeunes à la pratique sportive. Appuyez votre réponse sur au moins deux données du DT 2.

PARTIE 3 : Enseignement moral et civique : cohésion et diversité (4 points)

Analyser une situation civique et mobiliser les valeurs de la République

Dans un club de football, un joueur est régulièrement écarté d'un groupe de discussion et reçoit des messages insultants en raison de son origine supposée. Un autre joueur propose de ne pas intervenir pour éviter un conflit. Le responsable de l'équipe doit décider des mesures à prendre.

Le règlement intérieur du club rappelle que toutes les personnes doivent être respectées, que les propos racistes ou discriminatoires sont interdits et que tout licencié peut signaler une situation de violence ou de discrimination à un éducateur, au responsable du club ou aux services compétents.

3.1 (1 point) Identifiez la discrimination ou les atteintes aux droits présentes dans cette situation. Donnez deux éléments précis qui justifient votre réponse.

3.2 (1,5 point) Expliquez quelles valeurs et quels principes de la République sont en jeu. Vous devez utiliser au moins trois des termes suivants : égalité, fraternité, dignité, liberté, laïcité, refus du racisme, citoyenneté.

3.3 (1,5 point) Proposez une réponse citoyenne et concrète permettant de protéger la victime, de faire cesser les faits et de préserver la cohésion du groupe. Justifiez votre proposition.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : TEXTES FONDATEURS RELATIFS AUX LIBERTÉS ET À L'ÉGALITÉ

Document 1 : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, articles 1 et 10.

« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »

« Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. »

Document 2 : Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946, extrait.

« La France forme avec les peuples d'outre-mer une Union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race ni de religion. »

« La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme. »

Ces extraits sont reproduits selon la formulation des textes constitutionnels et législatifs de référence. Ils doivent être replacés dans leur contexte de rédaction et ne doivent pas être confondus avec une description complète des réalités sociales de leur époque.

DT 2 : ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, MOBILITÉS ET SITUATION CIVIQUE

Document 3 : Données territoriales. Les données ci-dessous sont fournies pour l'étude. La population correspond au nombre d'habitants du territoire. Les équipements sportifs de proximité comprennent les city-stades, gymnases et terrains accessibles aux habitants. Le temps moyen d'accès est mesuré en transport collectif depuis le centre du territoire.

Document 4 : Règle civique du club. « Le club garantit l'égalité de traitement de toutes les personnes. Les insultes, les propos racistes, antisémites, sexistes ou discriminatoires sont interdits. Toute personne témoin ou victime peut demander de l'aide à un éducateur ou au responsable du club. Le signalement doit être écouté, traité avec discrétion et suivi de mesures de protection. »

FormaV - document d'entraînement non officiel

Données comparées de trois territoires

Territoire	Population	Équipements sportifs de proximité	Temps moyen d'accès à un équipement	Part des habitants de moins de 25 ans
A : centre urbain	50 000 habitants	30	12 minutes	32 %
B : périphérie résidentielle	40 000 habitants	12	25 minutes	24 %
C : espace rural	10 000 habitants	8	38 minutes	21 %

Source : données fournies pour l'étude

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Tableau de confrontation historique et de repérage territorial **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez directement le tableau. Les réponses doivent être formulées avec des mots ou des groupes de mots précis.

Tableau de confrontation des documents historiques

Élément de comparaison	Document 1	Document 2
Date	1789	1946
Auteur ou institution d'origine	.....	.....
Principe affirmé	.....	.....
Une limite de la portée du texte	.....	.....

À compléter pour la question 1.3

Classement des territoires

Rang	Territoire	Calcul ou donnée utilisée
1er	.....	.....
2e	.....	.....
3e	.....	.....

À compléter pour la question 2.2

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP Football, classés par épreuve et par année :
capfootball.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP Football reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capfootball.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.